

RESISTANCE SOCIALE

1

La République sera sociale ou ne sera pas !

Numéro 51

SEPTEMBRE 2007

Le mot de la Présidente

Le gouvernement vient de rendre public le projet de loi de finances 2008 et celui du financement de la Sécurité sociale.

Pas grand-chose à dire sur le premier, sinon qu'il confirme la réduction de 23000 postes de fonctionnaires, principalement à l'Education nationale, aux impôts et à la défense. On notera, au passage, que pour pallier les difficultés rencontrées du fait de ces suppressions de postes, le Ministre de l'Education Xavier Darcos compte proposer au Parlement la suppression des cours le samedi matin : tant pis pour les parents qui ne peuvent faire garder leurs enfants et pour les écoles qui n'ont pas assez d'éducateurs, sportifs notamment...



Concernant le projet de loi de financement de la sécurité sociale, c'est bien sûr la question des franchises médicales qui prédomine, même s'il ne faut pas négliger d'autres points comme la réforme des hôpitaux, que nous aurons l'occasion d'évoquer dans un prochain numéro.

S'agissant des franchises médicales, l'argument mis en avant de responsabiliser les patients n'est qu'un trompe-l'œil. D'abord, parce que ce ne sont pas les malades qui décident des médicaments susceptibles de les soigner. Ensuite, parce que c'est la philosophie même de ce projet qui est contestable. Dans ses propositions remises il y a quelques jours, le député UMP Jérôme Chartier le dit sans ambages à propos du projet de TVA sociale : l'objectif est bien de transférer une partie de ce que payent les entreprises vers les ménages. C'est le principe même de la solidarité, base de notre système de protection sociale depuis 1945, qui se trouve remis en cause. Signataire de l'appel contre les franchises médicales, Résistance Sociale ne peut bien sûr pas accepter cette régression.

Autre point important de cette actualité sociale décidément riche, la loi sur le service minimum votée en juillet (voir pages 6 et 7). Alors que débutent les négociations pour sa mise en place dans les différentes entreprises de transport, on ne peut pas nier le fait qu'il s'agit d'un texte de circonstance destiné avant tout à empêcher les salariés de rééditer leur résistance de 1995 contre la réforme des régimes spéciaux de retraite.

Concernant cette réforme, comme le dit Rémy AUFRERE (page 4), il faut aller au-delà du sentiment d'injustice que peuvent ressentir une partie des salariés à l'égard de ceux qu'ils estiment plus privilégiés qu'eux, et voir la forêt derrière l'arbre. Ce n'est pas en touchant aux acquis des uns qu'on améliore la situation des autres. En outre, la caractéristique de toutes ces réformes, c'est leur absence de justification économique autre que celle de faire plaisir aux actionnaires et au MEDEF. Le « toujours plus » du MEDEF rencontre le « toujours plus » d'une partie de l'électorat de Sarkozy mais, au final, ce sont toujours les mêmes qui trinquent : les plus pauvres.

Face à cette situation, on peut soupirer en invoquant pêle-mêle le rouleau compresseur de la mondialisation libérale ou la nécessaire adaptation au monde du 21ème siècle.

Pour notre part, fidèles à l'esprit de la Révolution française, à Jaurès, à Guy Môquet, au CNR et à tous ceux qui ont su dire « Non », nous avons choisi une autre voie : Résister.

Marinette BACHE

SOMMAIRE

Communiqué de Résistance Sociale
(Page 2)

Au sarkozysme, s'opposer résolument
(page 3)

Fusion GDF/SUEZ
(Page 3)

Régime spécial des cheminots
(page 4)

Loi sur le service minimum
(pages 6 et 7)

Avez-vous remarqué ?
(Page 7)

Vendémiaires 2007
(page 8)





ACTUALITÉ SOCIALE

COMMUNIQUÉ DE RÉSISTANCE SOCIALE

Monsieur Sarkozy ébranle les fondements de la République

Mme Parisot s'est félicitée du discours « FONDATEUR », « HISTORIQUE » de M Sarkozy. C'est, en réalité, un discours destructeur, METTANT FIN A NOTRE MODELE SOCIAL REPUBLICAIN, issu du Conseil National de la Résistance.

Ce modèle s'est caractérisé par un fort secteur public, les nationalisations, l'Education nationale, la Recherche publique, la Sécurité Sociale pour tous, la retraite à 60 ans, les 35 heures, les protections contre le chômage, le CDI, le Code du travail et les conventions collectives, l'échelle mobile des salaires jusqu'en 1983... Cette politique a permis à la France de devenir la 4^{ème} puissance du monde, à la population de voir son niveau de vie augmenter.

Certes, la mondialisation libérale initiée par Reagan et Thatcher, relayée en France par tous les gouvernements depuis 1983, a déjà beaucoup écorné notre modèle social. Mais Monsieur Sarkozy veut y mettre un point final en imposant son « **NOUVEAU CONTRAT** », qui n'est que le **RETOUR AU 19^{ème} siècle** :

Offensive contre la Sécurité Sociale : nouvelles franchises, TVA sociale bientôt (mais nouvelles exonérations de cotisations employeurs), allongement de l'âge de la retraite – la référence à 60 ans étant remplacée par l'activité des 55 - 65 ans, sortie du 100 % de la Sécurité Sociale des maladies coûteuses – Sida, cancer, diabète, Alzheimer...-, des handicapés, des dépendants, sommés de prendre des assurances privées, capitalisation, ...

Dans le Privé, fin des 35 heures, flexibilité, mobilité, fin du CDI, diminution de la sécurité que représentent encore les indemnités chômage et les indemnités de licenciement, lorsqu'il est abusif, fin du SMIC, conventions collectives vidées de contenu par la primauté de la négociation au niveau entreprise...

Dans le Public, suppression de postes par dizaines de milliers, y compris les secteurs régaliens, fin du statut, mépris des fonctionnaires affublés d'un droit au départ avec pécule, privatisations...

Il n'y a aucun dialogue social : juste une piètre parodie des pires méthodes de gestion du privé infligée aux syndicats, genre: « JE fixe les objectifs - intangibles-, vous mettez au point et exécutez ». Et, en plus, Monsieur Sarkozy remet en cause le droit de grève dans les transports (dans un 1^{er} temps).

Monsieur Sarkozy a, parfois, vis-à-vis de l'Europe des propos qu'on pourrait approuver (critique de l'Euro fort, de l'indépendance de la BCE...). Mais c'est une ruse : dans la réalité, **il tente de faire approuver dans le dos du peuple un traité dit « simplifié »** qui est la reprise quasiment à l'identique de la « Constitution » rejetée par les Français. Ce traité modificatif grave dans le marbre l'indépendance de la BCE. Comme dit le père de la « Constitution », Giscard d'Estaing : « *Les gouvernements européens se sont mis d'accord sur des changements cosmétiques à la Constitution pour qu'elle soit plus facile à avaler* ». **Résistance Sociale exige un référendum sur ce « traité simplifié ».**

Sarkozy a promis aux commissaires européens de Bruxelles que ses réformes leur plairaient. C'est exact. Bon élève, il respecte absolument toutes les lignes directrices et autres livres blancs.

Résistance sociale a appelé à participer aux rassemblements du 29 septembre dans toute la France contre les nouvelles franchises médicales.

Résistance Sociale soutient les grèves du 18 octobre (SNCF, EDF-GDF, RATP, Impôts..).

Résistance sociale appelle à la mobilisation la plus large possible, du privé comme du public, des jeunes, des actifs, des retraités, contre les réformes de régression sociale de MM Sarkozy – Fillon.

PLACE AU DÉBAT

Au sarkozysme, s'opposer résolument

Par Eric FERRAND (article mis en ligne sur le site de Gauche Avenir)

Au lendemain des scrutins présidentiels et législatifs, à gauche, le besoin de comprendre est immense. Il l'est probablement d'autant plus, qu'à droite, le leadership est assuré aujourd'hui de manière complètement obsessionnelle. Il s'agit d'occuper tout l'espace démocratique, d'être central et d'installer ainsi une emprise permanente sur la vie publique.

Sous couvert de pragmatisme, se cache un populisme qui donne le plus souvent raison à l'opinion contre l'argumentation. Pour se reconstruire la gauche doit d'abord prendre la mesure de cet adversaire qui s'inspire pour partie du blairisme. C'est-à-dire mener la critique exhaustive du sarkozysme en action. Autrement dit s'opposer. En redonnant au clivage droite/gauche son sens profond, nous serons en mesure d'éclairer complètement nos concitoyens.

Car il n'y a pas de démocratie sans débat public, il n'y a pas de démocratie sans idéologie, c'est-à-dire sans projet de société et moyens de le mettre en œuvre. L'efficacité érigée en principe exclusif de gouvernement est une forme moderne de la démagogie, cela s'appelle aussi la technocratie.

Et la perversité du sarkozysme c'est sa duplicité qui, au nom du pragmatisme, produit « la seule politique possible », et, dans un même mouvement, en dénonce les effets se transformant, chaque fois que l'occasion lui en est donnée, en pourfendeur de la bien-pensance.

Cette schizophrénie, ce double jeu, cette confusion permanente instituée en principe de gouvernement, doit être aujourd'hui démasquée par les armes pacifiques de la politique.

Bien sûr, « l'effacement » du clivage droite/gauche, dans les consciences et dans les urnes, est un fait qui s'observe depuis plusieurs années, élections après élections. La volatilité des électors est antérieure au « sarkozysme » présidentiel.

Les « migrations électorales », y compris entre les extrêmes, sont des manifestations tangibles de la désorientation de nos concitoyens face à une offre politique devenue, au fil des scrutins, plus indéterminée, moins identifiable.

Mais d'une certaine manière, le sarkozysme est l'aboutissement de la mainmise des politiques libérales sur nos sociétés.

Ce n'est donc pas en mimant l'UMP, en proclamant la rénovation pour la rénovation, en se faisant croire que ce qui est moderne est par essence vrai, que la gauche reprendra des couleurs et retrouvera ses électeurs.

La gauche a d'abord besoin de se définir et, pour se faire, elle doit commencer par s'opposer et prouver qu'elle est une alternative politique à la « passion du marketing ». Elle ne doit pas se laisser désorienter par les intimidations, les leurres et les coups de triangulation, qui dérobent les thématiques de l'adversaire pour

mieux le déstabiliser. Elle doit s'opposer, comme elle a su le faire à propos de la TVA dite « sociale ».

« Travailler plus pour gagner moins ! » : la supercherie a fait long feu parce que la droite française, telle qu'en elle-même, était prise en flagrant délit de cadeaux à ses clientèles. Elle compte financer son « paquet fiscal » sur le dos des consommateurs et tout particulièrement des plus modestes.

Ce travail doit être poursuivi. Par exemple, sur la suppression de la carte scolaire, à propos de laquelle le silence de l'opposition laisse planer un doute sur la fidélité de la gauche au projet républicain et à la mixité sociale en particulier. De même, nous devons nous faire entendre sur l'Université et sur cette tentative d'instaurer une politique discriminatoire qui consiste à allouer des moyens supplémentaires à une partie de nos universités en laissant les autres à leur désarroi.

La France qui se dessine dans les premières mesures mises en œuvre est une France douce pour les forts et dure pour les plus faibles. C'est une France qui, peu à peu, renonce au projet républicain d'accès de tous au savoir, à l'emploi, au logement ou à la santé.

La droite Française souhaite aujourd'hui se défaire du pacte social qui constitue une part essentielle de notre identité nationale. La « droite décomplexée » s'affiche plus que jamais libérale, au moment même où les peuples marquent leur défiance vis-à-vis de la marchandisation des sociétés. Il revient à la gauche de construire son alternative sans renier son histoire. La République qui a façonné la gauche, doit demeurer notre boussole au moment de choisir notre cap. Le primat du politique, l'émancipation des individus, l'impératif de justice et d'égalité, demeure au fondement des attentes d'une grande part de nos concitoyens. Ces principes doivent garantir le rassemblement du peuple de gauche.

La gauche a un avenir si elle retrouve ses fondements, ses fondations et si elle se souvient qu'il y a plus de 200 ans le mot « gauche » et celui de « République » furent synonymes et, qu'à ce titre, leurs sorts ne sont pas dissociables.

Mais cette condition nécessaire n'est pas suffisante. La globalisation, la mondialisation libérale nous obligent à penser l'identité de la gauche dans cette réalité, non pas pour en devenir les sujets mais au contraire pour la transformer et la dépasser. C'est un travail collectif. Il est urgent de l'entreprendre.

PLACE AU DÉBAT

Fusion de Suez et de Gaz de France : contestation des éloges

Par Jean-Pierre LETTRON, syndicaliste GDF

Ce projet de fusion annoncé par le gouvernement de Villepin avait pour but de sauver Suez d'une OPA de l'Italien ENEL. La grande peur était que le groupe Suez soit divisé notamment avec la séparation des activités de son pôle environnement et de son pôle énergétique.

Plus d'un an après, le nouveau projet de fusion entre Suez et GDF prévoit lui aussi la disparition du pôle environnement. Reste quand même que les actionnaires de Suez ne seront pas pénalisés puisqu'ils garderont leur pouvoir au sein de la nouvelle entité environnement.

L'un des éloges de cette fusion est que la France va pouvoir constituer un deuxième opérateur à dimension européenne voir mondiale dans le domaine de l'énergie.

Si l'on y regarde de plus près, on s'apercevra que Gaz de France est déjà le premier importateur européen tant pour le gaz domestique que pour le GNL (gaz naturel liquéfié) et ce, très loin devant Distrigaz qui est la filiale gazière du groupe Suez. Cette filiale devrait, de toute évidence, être abandonnée par Suez dans le cadre des recommandations de la Commission européenne. De ce fait, le nouveau groupe ne pèserait pas plus lourd dans le Gaz que ce que pèse déjà GDF à lui seul. Il est à noter que le groupe Suez est fortement impliqué dans la vente de GNL aux Etats-Unis, ce qui, de fait, se fera au détriment de l'approvisionnement du marché français et ne pourrait que tirer les prix à la hausse.

Quant à la complémentarité des deux entreprises, il est à noter que le groupe Suez est essentiellement implanté en Belgique et hors Europe alors que Gaz de France est principalement implanté en France et en Europe, il n'y a donc pas de complémentarité entre ces deux entreprises : l'opération vise à éviter coûte que coûte le rapprochement d'EDF et de GDF et à casser les complémentarités existantes ou potentielles de ces deux entreprises.

En réalité, le projet de fusion Suez / Gaz de France n'a qu'un seul but : permettre à l'électricien Suez de s'emparer du fichier de 11 millions de clients de GDF pour leur vendre de l'électricité par une concurrence frontale avec l'opérateur historique qu'est EDF.

c'est-à-dire le relevé des compteurs, l'entretien et la pose des branchements individuels ainsi que les artères de distributions qui, actuellement, sont gérés par des services communs entre EDF et GDF (60 000 agents) pourraient être remis en cause. Cela produirait une désoptimisation du système et augmenterait encore plus les coûts des deux énergies. Les batailles commerciales qui pourraient avoir lieu ne pourraient que remettre en cause la qualité et la sécurité des réseaux et, de ce fait, affaiblir le service public.

On peut toujours discuter pendant des heures du fait que l'État détienne encore 35 % du nouveau groupe, mais ouvrons les yeux : il est clair que la gestion de l'énergie en France et en Europe va vers une privatisation généralisée. Combien de temps l'État français détiendra-t-il ses 35 % ? 2 ans ? 5 ans ? Au bout du compte, si rien ne change, sous un prétexte quelconque, l'État sortira du nouveau groupe et les actionnaires de Suez auront mangé GDF pour leur plus grand profit.

Pour finir, nous entendons toujours parler de contraintes insupportables que la Commission européenne imposerait dans le cadre du regroupement d'EDF et GDF. Une étude réalisée par un cabinet d'avocats indépendants démontre que les contreparties ne seraient pas aussi contraignantes que cela, compte tenu du fait que les deux entreprises font la majorité de leur chiffre d'affaires en France. Cette étude est disponible auprès du comité d'entreprise d'EDF et de GDF.

Pour nous, à l'heure où les énergies sont de plus en plus chères, à l'heure où nous devons maîtriser les consommations parce que les ressources s'épuisent, à l'heure où nous devons mettre l'ensemble des énergies en complémentarité et non pas en opposition concurrentielle, il reste vital que la maîtrise de l'approvisionnement et de la distribution de l'électricité et du gaz (et de l'eau aussi) reste du seul pouvoir de l'Etat et du contrôle des citoyens.

Politique énergétique, politique de l'habitat, et politiques sociales sont intimement liées. Elles doivent rester dans la sphère publique, cela est un choix de société, parce que nous n'avons pas renoncé à changer le monde, nous devons combattre tous les projets qui visent à réduire le pouvoir de la puissance publique au profit du marché et des intérêts des actionnaires.

PLACE AU DÉBAT

Régime spécial de retraite SNCF : quand le Président de la République juge "indigne" la situation... et que la vérité doit (enfin) être dite !

Par Rémy AUFRERE, syndicaliste cheminot

Le Président de la République a déclaré qu'il changerait la situation "indigne" des régimes spéciaux de retraite. "La vérité, c'est qu'il existe des régimes spéciaux de retraite qui ne correspondent pas à des métiers pénibles et qu'il existe des métiers pénibles qui ne correspondent pas à un régime spécial de retraite", a-t-il expliqué. "Je vais changer cette situation parce qu'elle est indigne".

Le terme vise clairement les régimes spéciaux dont celui des cheminots. Ainsi le monde cheminot est quasiment frappé par une "indignité nationale" puisque le mot est porté par le président de tous les français.

Nul doute que cet excès d'indignité, les cheminots ne le méritent pas.

Tout simplement parce que la réalité du régime spécial de retraite cheminot est inconnu pour le chef de l'Etat. Ou peut-être le connaît-il un peu et alors il utilise, telle une vieille recette de marketing politique, l'insulte pour détourner les citoyens des vrais problèmes qui pénalisent le développement de notre pays : la question de l'Etat-nation, des services publics, du progrès social, du pouvoir d'achat, du plein emploi, de l'environnement et du développement durable.

Briser les moyens de contestation sociale (comme pour la restriction du droit de grève) fut une première étape. Porter l'anathème contre 5% des salariés de notre pays ne semble pas représenter un risque politique (et électoraliste) important.

Sauf si les "insultés" parviennent à faire comprendre qu'après les régimes spéciaux de retraite, c'est bien l'ensemble du régime de retraite qui sera remis en cause avec l'allongement accéléré des modes de calcul et un abaissement des pensions de tous les salariés (secteur privé et secteur public).

A nouveau, rétablissons la vérité :

Le taux de remplacement moyen (pension par rapport au dernier salaire) est de 61% quand il est de 65 à 71-73% pour les salariés du régime général. Et cela à durée de cotisation égale. Que 60% des retraités cheminots perçoivent moins de 1389 euros net mensuels et que près de 14% touchent 985 euros net pour 25 à 28 années d'activité. Est-ce ceux-là que l'on va qualifier de "privilegiés" ?

La pension cheminote est certes calculée sur les six derniers mois de salaire. Mais cela n'empêche en rien d'obtenir à l'arrivée des pensions inférieures au régime général ! Parce

que la pension est aussi calculée (en moyenne) sur 88% de la rémunération, quand elle l'est à 100% pour le régime général. Le seul "bonus", c'est la possibilité de partir en retraite à l'âge de 55 ans pour les sédentaires et 50 ans pour les agents de conduite, sous condition d'avoir au moins cotisé 25 ans. Mais avec une pension faible...

C'est ainsi qu'une modification du mode de calcul de la retraite SNCF (37,5 annuités vers 40 – 41, des 6 derniers mois aux 10 ou 20 meilleures années...) provoquerait une baisse estimée entre 12 et 30% par rapport aux pensions actuelles !

Quand on connaît la pénibilité des horaires atypiques de certains sédentaires et des agents de conduite, on comprend que des jeunes embauchés quittent la formation dans l'entreprise après avoir compris la pénibilité des métiers cheminots (travail les dimanches, samedis, jours de fêtes, nuits, décalés...). Bien sûr, d'autres corporations connaissent la pénibilité des horaires et mériteraient sans doute une amélioration de leur régime de retraite. Mais est-ce la voie du progrès social que d'enlever le peu aux uns pour abaisser le niveau de tous, fut-ce au prix d'une « équité » bien contraire au principe d'égalité républicaine ?

Quand à l'équilibre financier du régime, les cheminots ne peuvent être tenus pour responsables du formidable dégraissage d'effectifs opéré depuis plus de cinquante ans, dégraissage ordonné par les ministres et gouvernement successifs, et dont le ministre Sarkozy a largement pris sa part.

On remarquera là une nouvelle et formidable contradiction (non assumée) entre la volonté de supprimer des emplois de cheminots (et de fonctionnaires) sans remarquer les difficultés posées au régime par la réduction du nombre d'actifs.

Enfin, la Caisse de retraite de la SNCF comme le C.O.R. (Conseil d'Orientation des Retraites) et des rapports parlementaires ont relevé que, contrairement au régime général, le défi démographique du régime cheminot est derrière lui et que l'équilibre serait proche à horizon 2020-2022 en tenant compte des suppressions d'effectifs, départs en retraite et mortalité des pensionnés cheminots.

Dès lors, et pour toutes ces raisons, les citoyens peuvent comprendre combien les propos présidentiels paraissent comme une insulte grave à l'endroit des cheminots et qu'il s'agit dans cette grande opération de manipulation de procéder à une véritable révolution conservatrice.

PLACE AU DÉBAT

Le mécanisme de la loi sur le service minimum : dissuader en garantissant l'échec de toute grève

Par Jean-Claude CHAILLEY, secrétaire général de Résistance Sociale

Bien évidemment, s'il est possible d'arriver à des accords sans grève, c'est préférable. Il y a d'ailleurs déjà des procédures d'alerte à la RATP et à la SNCF, ce n'est donc pas l'objet de cette loi.

Mais il y a des projets gouvernementaux lourds : suppressions massives de postes, offensive contre les retraites, privatisations, pouvoir d'achat, ... Par une loi machiavélique Sarkozy veut dissuader de faire grève en organisant par avance leur échec.

Dialogue social ou oukases sarkozystes ?

Comble de l'ironie – ou de la provocation - l'intitulé de la loi parle de dialogue social. Mais la loi est votée à la hussarde en juillet malgré les désaccords des organisations syndicales. En outre elle impose le résultat des discussions à venir. Si les syndicats ne s'y plient pas, il y aura décret. C'est comme la privatisation de GDF en plein week end, avec entretien avec un seul syndicat, qui est contre. Le dialogue social de Sarkozy, c'est des oukases

Une procédure Kafkaïenne et antidémocratique

Le processus de décision utilisé tous les jours dans les entreprises est le suivant: on convoque une réunion pour échanger les informations, examiner les options et décider.

Pour une grève éventuelle pourquoi serait-il interdit aux salariés de faire pareil ? : Par exemple discussion, échange d'arguments en assemblée générale du Personnel, puis décision par vote de faire grève ou non, pour 1 heure ou 1 journée ... or la loi Sarkozy prévoit :

- Avant la grève

Tout verrouiller par des accords cadres extrêmement précis, des processus longs avant de déposer un préavis –jusqu'à 16 jours - que les syndicats seront contraints de respecter.

L'article 5 demande même aux syndicats de s'engager à co gérer le remplacement des grévistes : les syndicats doivent signer « un accord collectif de prévisibilité du service applicable en cas de perturbation prévisible du trafic ou de grève ».... « Il fixe les conditions dans lesquelles, en cas de perturbation prévisible, l'organisation du travail est révisée et les personnels disponibles réaffectés afin de permettre la mise en œuvre du plan de transport adapté. »

- Se dénoncer à sa direction

Les salariés envisageant de faire grève –même s'ils n'en sont pas sûrs - doivent se dénoncer individuellement 48 heures avant la grève sous peine de sanction. Ça commence à sentir les années 40

- Le référendum au bout de 8 jours

« Au-delà de huit jours de grève, l'employeur, une organisation syndicale représentative ou le médiateur éventuellement désigné peut décider l'organisation par l'entreprise d'une consultation, ouverte aux salariés concernés par les motifs figurant dans le préavis, et portant sur la poursuite de la grève ». Il est donc interdit de faire évoluer les revendications en fonction des négociations. Il est même inutile d'en parler. Elles sont figées. La loi empêche le dialogue et la négociation entre la direction et les syndicats.

La loi parle de continuité des services publics. C'est une contre-vérité : il ne s'agit pas uniquement du secteur public, mais aussi du privé

Le champ d'application de la loi s'applique aux délégations, donc au privé.

(Ou alors M Sarkozy utilise la définition des services publics –SIEG- de la Constitution rejetée le 29 mai, qu'il tente de faire adopter quasi inchangée par l'Assemblée Nationale. Mais contrairement à la grève, pour le TCE bis il ne veut plus de référendum !).

Si le gouvernement s'intéressait à la continuité des transports, il arrêterait de fermer les lignes SNCF, de privatiser, il investirait pour résoudre les problèmes techniques, de sécurité, de manque de personnel, qui font des transports une galère quotidienne pour des millions de citoyens

La loi prévoit de punir les grévistes

Lorsqu'une revendication est justifiée et que les salariés sont contraints de se mettre en grève pour obtenir satisfaction, il est normal que le paiement des jours de grève, ou le rattrapage,... puisse être un des points de la négociation. La loi Sarkozy l'interdit. Même si les grévistes ont de bonnes raisons, ils doivent être punis financièrement.

PLACE AU DÉBAT

(suite de la page 6)

La négociation dans les entreprises prime sur les branches

On reconnaît là un des moyens dont Fillon et le MEDEF sont friands pour organiser la régression sociale : négocier dans les entreprises où le rapport de forces est souvent très défavorable aux salariés et qui sont contraints d'accepter des accords dont ils ne veulent pas.

Il s'agit donc bien d'une LOI ANTI GREVE, ubuesque, et à vocation d'être généralisée à l'ensemble du public et du privé, par tronçons, pour tenter d'éviter toute riposte d'envergure.

Pourquoi cette loi maintenant ?

Certes, il y a des sondages flatteurs. Mais M Sarkozy lit aussi des études moins médiatisées qui montrent que d'ores et déjà 2 / 3 des Français ne lui font aucune confiance sur les questions

sociales. Or, le programme de M Sarkozy, c'est des mesures contre les retraites du privé comme du public, les privatisations de la Poste, GDF, ..., de nouvelles franchises, la TVA « sociale », la suppression de dizaines de milliers de postes de fonctionnaires, de lits d'hôpitaux, de centres de sécurité sociale, de profs, d'options dans les écoles et lycées, la suppression du CDI, le démantèlement du Code du travail,...

A la SNCF, il y a suppression de gares fret et voyageurs, remise en cause du régime de retraite, privatisation à venir du trafic voyageurs (3^{ème} paquet). Se souvenant de 1995, M Sarkozy veut se donner les moyens légaux d'empêcher toute grève d'ampleur qui menacerait ses projets de régression sociale à la SNCF et partout.

**ANTI DEMOCRATIQUE, ANTIGREVE,
LA LOI SARKOZY DOIT ETRE ABROGEE.**

AVEZ-VOUS REMARQUÉ ?

Google : Le capitalisme contre l'emploi, l'investissement et la recherche

Par Alain GELY, économiste, syndicaliste,

L'action de Google a perdu 6% le vendredi 20 juillet 2007.

Avant, éventuellement, de verser une larme sur le sort de ceux qui auraient entrepris de spéculer sur le cours de cette action le jeudi 19, et auraient revendu en catastrophe le lendemain, essayons de comprendre ce qui s'est passé.

Le chiffre d'affaires de Google a-t-il fléchi ? Nullement : +58% au deuxième trimestre.

Cette croissance très vigoureuse du chiffre d'affaires dissimulerait-elle une érosion du bénéfice ? Nenni : celui-ci a cru de 28,3 %.

Alors quelle est l'explication ? Selon Le Figaro, « le bénéfice de Google a été affecté par des dépenses d'exploitation au cours du trimestre et les coûts de recherche-développement ». Les « coûts d'exploitation » sont notamment imputables au recrutement, par Google, de 1.500 nouveaux collaborateurs à plein temps. Quant aux dépenses de recherche-développement et d'investissement, c'est plutôt leur affaiblissement qui pourrait inquiéter ... du moins ceux qui regardent un peu plus loin que le bout de leur portefeuille.

Mais peut-on espérer des « marchés financiers » une telle capacité de vision d'avenir ? Sans parler – excusez les mots inconvenants qui vont suivre - de la prise en compte des questions sociales...

Le capitalisme financier est décidément un obscurantisme, définitivement contradictoire avec tout projet humaniste à moyen et long terme. Le travail est pour lui un coût alors qu'il constitue la principale – voire la seule- source de création de valeur. L'investissement est un inconvénient, dès lors qu'il écorne des bénéfices immédiats, alors qu'il est indispensable pour construire l'avenir.

Moins 6%, ce n'est certes pas un krach. Mais, si on analyse un tant soit peu ce petit événement, on comprend au moins une chose : s'en remettre aux marchés financiers, c'est livrer l'emploi, l'investissement et donc l'économie de demain aux moutons et aux requins coalisés (en attendant que les seconds dévorent évidemment les premiers)...

VENDÉMIAIRES 2007

Vous êtes tous et toutes invité(e)s aux Vèmes VENDÉMIAIRES DE RÉSO

Samedi 17 novembre 2007

De 9h30 à 17h00

Mairie du 11^{ème} arrondissement

Place Léon Blum

75011 PARIS

Métro : Voltaire

Matinée : RÉSISTER A UNE RÉGRESSION SOCIALE SANS PRÉCÉDENT

Débats animés par Jean-Claude CHAILLEY, secrétaire général de Résistance Sociale

- 1/ *Une remise en cause du « statut » du salariat (code du travail, statut de la fonction publique)*
- 2/ *Conditions de vie, services publics; pouvoir d'achat : des régressions dans tous les domaines*
- 3/ *Retraite, protection sociale : la remise en cause des solidarités*

avec la participation de responsables syndicaux

Déjeuner-débat : LES CLUBS DE LA « RENAISSANCE »

Débat animé par Michel JALLAMION

La refondation d'une idéologie de gauche peut-elle venir de ces clubs ?

Avec la participation de représentants des nouveaux clubs de réflexion (Gauche Avenir, Désirs d'avenir, Avenir ATTAC , ...)

Après-midi : LA GAUCHE PEUT-ELLE RECONSTRUIRE LE PARTI DU MONDE DU TRAVAIL ?

Débat animé par Marinette BACHE, présidente de Résistance Sociale

avec la participation de responsables politiques de gauche
(PS, PCF, MRC, ...)

**Vous aussi refusez la résignation,
adhérez à Résistance Sociale !!!**

Le bulletin Résistance Sociale est une publication de RESO, association loi 1901

Siège social :

57 bd de Ménilmontant 75011 PARIS

Tel : 06 33 82 05 15

Site Internet :

www.resistancesociale.fr

Courriel : resistance.sociale@laposte.net

Présidente de RESO et directrice de la publication : **Marinette BACHE**

NOM PRENOM :

ADRESSE :

.....

TEL : Portable :

E-mail :

J'adhère à Résistance Sociale et je verse 10 euros

Je m'abonne au bulletin « Résistance Sociale » et je verse 5 euros

À retourner à : RÉSO 121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS